

Est-ce que Cotravaux signe ?

Signature à envoyer à
mhuet@lemouvementassociatif.org
avant vendredi 15 mars 18h !

Coups budgétaires : appel à préserver le Service Civique

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des finances, a récemment annoncé des mesures d'économie imposées par une croissance inférieure aux prévisions initialement retenues, notamment une réduction budgétaire de plus de 129 millions d'euros sur le budget de la jeunesse et de la vie associative.

Associations et mouvements de jeunesse engagés depuis longtemps dans la promotion de la participation citoyenne active des jeunes, nous souhaitons rappeler l'importance de maintenir les financements dédiés à la vie associative, aux actions en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire, et notamment au **Service Civique** afin de continuer à soutenir ce dispositif aujourd'hui consensuel et qui a fait la preuve de ses multiples impacts positifs pour la France et **ces** jeunes.

Le service civique est aujourd'hui un pilier central de notre politique d'engagement citoyen des jeunes. Il répond par ailleurs mieux que jamais à leurs besoins, en matière d'expériences formatrices, positives et émancipatrices, dans un monde anxigène. Depuis sa mise en place il a déjà permis à plus de 700 000 jeunes de contribuer au bien commun et à l'intérêt général. Chaque année le Service civique est **réalisé** à près de 90 000 jeunes, soit 13% d'une classe d'âge. Nous estimons qu'il est crucial de préserver les ressources allouées à ce programme, malgré les contraintes budgétaires actuelles, et de continuer son développement progressif.

Alors que les moins de 25 ans étaient la catégorie qui s'engageait le moins dans le bénévolat en 2010, au moment de la création du service civique, il s'agit aujourd'hui de la classe d'âge qui s'y engage le plus, avec un jeune sur quatre qui déclare à présent s'engager bénévolement dans les associations. Comment ne pas voir ici l'un des impacts du service civique ? À l'heure où l'engagement des plus de 65 ans s'essouffle, le service civique permet à de nombreux jeunes de faire un premier pas dans l'engagement, comme l'a encore montré [la récente étude sur l'impact du Service Civique sur la participation citoyenne et démocratique des jeunes](#).

Alors que le Sénat est actuellement en train d'étudier la proposition de loi déposée par le député Quentin Bataillon pour renforcer l'engagement bénévole, texte que l'Assemblée Nationale a voté à l'unanimité, alors que le gouvernement réaffirme sa volonté de déployer le « service national universel pour promouvoir la culture de l'engagement », nous regrettons un risque d'incohérence consistant à amputer le budget jeunesse et vie associative de 14% de son montant initial, provoquant un coup d'arrêt à la trajectoire de développement du service civique sans lequel le projet de SNU n'a pas de sens. Il est impossible de renforcer l'engagement des plus jeunes (déjà très frappés par les crises successives), en fragilisant simultanément une politique publique majeure en la matière.

Nous appelons donc à ce que les mesures d'économies annoncées **ne compromettent pas le développement quantitatif et qualitatif du Service Civique** : permettre chaque année à plus de jeunes de vivre cette expérience est essentiel, en les épargnant de politiques de « stop and go » ; renforcer l'indemnité offerte aux jeunes les plus en difficulté, ainsi que les moyens apportés aux structures qui les accueillent pour les accompagner, garantir la qualité des missions, renforcer les formations civiques et citoyennes, sont autant, par ailleurs, de recommandations formulées de longue date par nos associations qui se sont fortement investies dans cette politique publique.

En 2024, de nombreux jeunes doivent être accueillis sur des projets soutenus par des AAP et visant spécifiquement l'accessibilité du service civique, les réductions budgétaires ne peuvent pas briser les efforts de mobilisation des structures et des jeunes.

À l'instar du Service Civique Solidarité Seniors qui rassemble un nombre considérable d'associations et de collectivités territoriales, nous soutenons fortement le développement du service civique en faveur des grandes causes et portons à ce titre le déploiement du « **Service Civique Écologique** » annoncé par le Premier Ministre dans son discours de politique générale. Il faudra pour ce faire non pas réduire le développement de l'offre de missions de service civique, mais la développer en proportion des défis relevés. Ce qui ne pourrait être réalisé par des coupes budgétaires. **Nos associations sont prêtes à travailler avec le gouvernement** pour partager leurs expériences et recommandations et construire ensemble les prochaines étapes de cette politique publique indispensable à la cohésion de notre pays avec sa jeunesse au service de l'intérêt général, constituant une contribution majeure et massive des jeunes aux efforts de la nation.